

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Fiche signalétique du 23/4/2021, révision 6.0

Cette version remplace et substitue toutes les versions précédentes

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: EGR VALVE CLEANER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé:

Traitement pour le Nettoyage des Vannes EGR

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

ERRECOM SPA

Via Industriale, 14

Corzano (BS) Italy

Phone n. +39 030/9719096

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

lab@errecom.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+39 02-6610-1029 Centre Antipoison Niguarda Ca' Granda - Milano - ITALIE

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



Danger, Aerosols 1, Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



Danger, Skin Corr. 1A, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H222, H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Dispositions spéciales:

Aucune

Contient

quaternary ammonium salt ethoxylated (polymer); 1,2-benzisothiazolin-3-one: Peut produire une réaction allergique. hydroxyde de sodium; Undecan-1-ol, ethoxylated

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens present en concentration >= 0.1%

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.



















3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
>= 7% - < 10%	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Numéro 603-096-00-8 Index: CAS: 112-34-5 EC: 203-961-6 REACH No.: 01-21194751 04-44-XXXX	3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 7% - < 10%	propane	Numéro 601-003-00-5 Index: CAS: 74-98-6 EC: 200-827-9 REACH No.: 01-21194869 44-21-XXXX	2.2/1A Flam. Gas 1A H220 2.5 Press. Gas H280
>= 2.5% - < 5%	hydroxyde de sodium	Numéro 011-002-00-6 Index: CAS: 1310-73-2 EC: 215-185-5 REACH No.: 01-21194578 92-27-XXXX	2.16/1 Met. Corr. 1 H290 3.2/1A Skin Corr. 1A H314 3.3/1 Eye Dam. 1 H318 Limites de concentration spécifiques: C >= 5%: Skin Corr. 1A H314 2% <= C < 5%: Skin Corr. 1B H314 0,5% <= C < 2%: Skin Irrit. 2 H315 0,5% <= C < 2%: Eye Irrit. 2 H319

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER

>= 2.5% - < 5%	Undecan-1-ol, ethoxylated	CAS: 34398-01-1 EC: 500-084-3	 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.3/1 Eye Dam. 1 H318
>= 1% - < 2.5%	butane	Numéro Index: 601-004-00-0 CAS: 106-97-8 EC: 203-448-7 REACH No.: 01-21194746 91-32-XXXX	 2.2/1A Flam. Gas 1A H220  2.5 Press. Gas H280
>= 1% - < 2.5%	sodium N-(2-carboxyethyl)-N-[3-(decyloxy)propyl]-β-a laninate	CAS: 64972-19-6 EC: 265-295-2	 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319 4.1/C3 Aquatic Chronic 3 H412
>= 0.5% - < 1%	isobutane	Numéro Index: 601-004-00-0 CAS: 75-28-5 EC: 200-857-2 REACH No.: 01-21194853 95-27-XXXX	 2.2/1A Flam. Gas 1A H220  2.5 Press. Gas H280
>= 0.25% - < 0.5%	quaternary ammonium salt ethoxylated (polymer)	CAS: 784144-40-7	 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.4.2/1 Skin Sens. 1 H317
>= 0.1% - < 0.25%	nitrilotriacétate de trisodium	Numéro Index: 607-620-00-6 CAS: 5064-31-3 EC: 225-768-6 REACH No.: 01-21195192 39-36-XXXX	 3.6/2 Carc. 2 H351  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 Limites de concentration spécifiques: C >= 5%: Carc. 2 H351
>= 0.1% - < 0.25%	Sodium N-lauroylsarcosinate	CAS: 137-16-6 EC: 205-281-5 REACH No.: 01-21195277 80-39-XXXX	 3.1/2/Inhal Acute Tox. 2 H330  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.3/1 Eye Dam. 1 H318
>= 0.01% - < 0.05%	1,2-benzisothiazolin-3- one	Numéro Index: 613-088-00-6 CAS: 2634-33-5 EC: 220-120-9 REACH No.: 01-21207615 40-60-XXXX	 3.4.2/1A Skin Sens. 1A H317  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400  3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302 Limites de concentration spécifiques: C >= 0,05%: Skin Sens. 1,1A,1B H317

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



- Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser.
- En cas de contact avec les yeux :
- En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.
 - Protéger l'œil indemne.
- En cas d'ingestion :
- NE PAS faire vomir.
- En cas d'inhalation :
- Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.
- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
- Inhalation:
- Irritation des voies respiratoires.
- Contact avec la peau / yeux:
- Brûlures intenses et ulcères pénétrants dans la peau.
 - Brûle dans les yeux. Il peut causer une ulcération de la conjonctive et de la cornée.
- Ingestion:
- Dommages aux tissus de la bouche, de l'oesophage et de l'estomac
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
- En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).
- Traitement :
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction appropriés :
 - CO2 ou extincteurs à poudres.
 - Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :
 - Aucun en particulier.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.
 - La combustion produit de la fumée lourde.
- 5.3. Conseils aux pompiers
- Utiliser des appareils respiratoires adaptés.
 - Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.
 - Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- Porter les dispositifs de protection individuelle.
 - Éliminer toute source d'allumage.
 - Emmener les personnes en lieu sûr.
 - Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
- Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.
 - Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
 - En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
 - Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
- Laver à l'eau abondante.

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



- 6.4. Référence à d'autres rubriques
Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.
Conseils sur l'hygiène générale du travail:
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.
Matières incompatibles:
Voir le paragraphe 10.5
Indication pour les locaux:
Frais et bien aérés.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Information non disponible.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - CAS: 112-34-5
UE - TWA(8h): 67.5 mg/m³, 10 ppm - STEL: 101.2 mg/m³, 15 ppm
ACGIH - TWA(8h): 10 ppm - Remarques: (IFV) - Hematologic, liver and kidney eff
propane - CAS: 74-98-6
ACGIH - Remarques: (D, EX) - Asphyxia
hydroxyde de sodium - CAS: 1310-73-2
ACGIH - STEL: Plafond 2 mg/m³ - Remarques: URT, eye, and skin irr
butane - CAS: 106-97-8
ACGIH - STEL: 1000 ppm - Remarques: (EX) - CNS impair
isobutane - CAS: 75-28-5
ACGIH - STEL: 1000 ppm - Remarques: (EX) - CNS impair
Valeurs limites d'exposition DNEL
hydroxyde de sodium - CAS: 1310-73-2
Travailleur professionnel: 1 mg/m³ - Consommateur: 1 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)
1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5
Travailleur professionnel: 1 mg/m³ - Consommateur: 1 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux
Valeurs limites d'exposition PNEC
N.A.
- 8.2. Contrôles de l'exposition
Protection des yeux:
Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.
Protection de la peau:
Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.
Protection des mains:
gants résistant à la pénétration (réf. norme EN 374) de travail.
CR (caoutchouc chloroprène).
NBR (caoutchouc nitrile-butadiène).
NR (caoutchouc naturel, latex naturel).

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Epaisseur de la matière: 0,4 mm minimum.

Temps de pénétration:> 480 min

Prenez note de l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection respiratoire:

En cas de dépassement du seuil de la substance ou d'une ou plusieurs substances présentes dans le produit, il est conseillé de porter un masque avec filtre de type A dont la classe (1, 2 ou 3) doit être choisie en fonction de la concentration limite d'utilisation. (voir la norme EN 14387). S'il y a des gaz ou des vapeurs de nature différente et / ou des gaz ou des vapeurs avec des particules (aérosols, fumées, brouillards, etc.), des filtres combinés doivent être fournis.

L'utilisation d'équipements de protection respiratoire est nécessaire si les mesures techniques adoptées ne sont pas suffisantes pour limiter l'exposition du travailleur aux valeurs seuils prises en considération. Cependant, la protection offerte par les masques est limitée.

Risques thermiques:

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale:

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques :
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	jaune	--	--
Odeur:	caractéristique	--	--
Point de fusion/point de congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	N.A.	--	--
Inflammabilité:	N.A.	--	--
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	N.A.	--	--
Point éclair:	-104 ° C	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	N.A.	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
pH :	13.5	--	--
Viscosité cinématique:	<= 14 mm ² /sec (40 °C)	--	--
Hydrosolubilité:	total	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--
Densité et/ou densité relative:	0.92 g/mL (+20°C/+68°F)	--	--

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



)		
Densité de vapeur relative:	N.A.	--	--
Caractéristiques des particules:			
Taille des particules:	N.A.	--	--

- 9.2. Autres informations
Pas autres informations importantes

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité
Il peut générer des réactions dangereuses (voir paragraphes ci-dessous)
- 10.2. Stabilité chimique
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Le contact avec des acides forts peut provoquer des réactions violentes et des explosions.
Danger potentiel pour les réactions exothermiques.
- 10.4. Conditions à éviter
Éviter la surchauffe, les décharges électrostatiques et toute source d'ignition.
- 10.5. Matières incompatibles
Acides forts.
Agents oxydants forts, oxydant, halogènes, chlore, de fluor et de l'acétylène.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
Lorsque la chaleur ou en cas d'incendie peut libérer des gaz et des vapeurs potentiellement nocives pour la santé.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

- 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Informations toxicologiques sur le produit :
- a) toxicité aiguë
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - b) corrosion cutanée/irritation cutanée
Le produit est classé: Skin Corr. 1A H314
 - c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
Le produit est classé: Eye Dam. 1 H318
 - d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - e) mutagénicité sur les cellules germinales
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - f) cancérogénicité
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - g) toxicité pour la reproduction
Non classé

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- j) danger par aspiration
Non classé
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

hydroxyde de sodium - CAS: 1310-73-2

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Source: Guidelines 405 Test OECD

e) mutagénicité sur les cellules germinales:

Test: Test d'Ames - Espèces: Salmonella typhimurium Négatif

Undecan-1-ol, ethoxylated - CAS: 34398-01-1

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 300 mg/kg

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Espèces: Lapin Négatif - Durée: 4h - Remarques: not irritant

Test: Irritant pour les voies respiratoires Positif - Remarques: possible irritation of the respiratory tract

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Remarques: irritant

quaternary ammonium salt ethoxylated (polymer) - CAS: 784144-40-7

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Remarques: irritant

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau Positif - Remarques: cause sensitization

nitrotriacétate de trisodium - CAS: 5064-31-3

f) cancérogénicité:

Test: Carcinogénicité Positif

Sodium N-lauroylsarcosinate - CAS: 137-16-6

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 1 mg/l - Durée: 4h - Source: OECD Test Guideline 403 - Remarques: Test substance: 35% Remarks: Harmful by inhalation.

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat 0.05 mg/l - Durée: 4h - Source: OECD

Test Guideline 403 - Remarques: Test substance: 100% Remarks: Toxic by inhalation.

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg - Source: OECD Test Guideline 401

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Durée: 4h - Source:

OECD Test Guideline 404 - Remarques: Test substance: 30%

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



- Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Source: OECD Test Guideline 405
- Remarques: Test substance: 30%
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau - Espèces: Cochon d'Inde Négatif -
Source: Dir. 67/548/CEE, Annex V, B.6. - Remarques: Test substance: 30%
- e) mutagénicité sur les cellules germinales:
Test: Génotoxicité - Espèces: Salmonella typhimurium Négatif
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:
Test: NOAEL - Voie: Orale - Espèces: Rat 30 mg/kg - Source: Dir. 67/548/CEE, Annex
V, B.7. - Remarques: Exposure Time: 90 days Number of expositions: 1x /day
- 1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 670 mg/kg - Remarques: OECD TG 401
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/kg - Remarques: OECD TG 402
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif - Durée: 4h -
Remarques: US-EPA
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:
Test: Corrosif pour les yeux - Voie: Yeux - Espèces: Lapin Positif - Remarques: OECD
TG 405
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau - Espèces: Êtres humains Positif
- e) mutagénicité sur les cellules germinales:
Test: Mutagenèse - Voie: In vitro - Espèces: Salmonella typhimurium Négatif -
Remarques: OECD TG 471
Test: Test d'aberration chromosomique - Voie: In vitro - Espèces: Lymphocytes
humains Négatif - Remarques: OECD TG 473; with Metabolic activation
Test: Mutagenèse - Voie: In vitro - Espèces: cellules de lymphome murin Négatif -
Remarques: OECD TG 476
Test: Test du micronoyau - Voie: In vivo - Espèces: Souris Négatif - Remarques: OECD
TG 474; Cell type: Bone marrow; Oral; Doses: 1200 mg/kg
- 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol - CAS: 112-34-5
LD50 (RAT) ORAL: 6560 MG/KG
LD50 (RABBIT) SKIN: 4120 MG/KG

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien present en concentration $\geq 0.1\%$

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

hydroxyde de sodium

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 189 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC0 - Espèces: Daphnie = 40.4 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Species:
Ceriodaphnia dubia

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 125 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Species:
Gambusia affinis

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 45.4 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Species
Oncorhynchus mykiss

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Undecan-1-ol, ethoxylated

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Poissons 1 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 1 mg/l - Durée h: 48

Sodium N-lauroylsarcosinate

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 107 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: OECD Test

Guideline 203 Species: Danio rerio (zebra fish) semi-static Test substance: 30%

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 29.7 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: OECD Test

Guideline 202 Species: Daphnia magna (water flea) static Test substance: 30%

e) Toxicité pour les plantes:

Point final: ErC50 - Espèces: Algues 79 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD Test

Guideline 201 Species: Desmodesmus subspicatus (green algae) static Test

substance: 30%

Point final: EbC50 - Espèces: Algues 39 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: OECD Test

Guideline 201 Species: Desmodesmus subspicatus (green algae) static Test

substance: 30%

1,2-benzisothiazolin-3-one

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons 2.18 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Species:

Oncorhynchus mykiss; Method: OECD TG 203

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie 2.94 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Species:

Daphnia magna; Method: OECD TG 202

Point final: ErC50 - Espèces: Algues 0.11 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Species:

Pseudokirchneriella subcapitata; Method: OECD TG 201

Point final: ErC50 - Espèces: Algues 0.15 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Species:

Selenastrum capricornutum; Test type: Growth inhibitor

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Poissons 0.3 mg/l - Durée h: 672 - Remarques: Species:

Oncorhynchus mykiss; Test type: Growth inhibitor

Point final: NOEC - Espèces: Daphnie 1.7 mg/l - Durée h: 504 - Remarques: Species:

Daphnia magna; Method: OECD TG 211

c) Toxicité terrestre:

Point final: LC50 - Espèces: vers de terre > 410.6 mg/kg - Durée h: 336 - Remarques:

Species: Eisenia fetida; Method: OECD TG 207

Point final: NOEC - Espèces: Microflore du sol 263.7 mg/kg - Durée h: 672 -

Remarques: OECD TG 216

12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium N-lauroylsarcosinate - CAS: 137-16-6

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Remarques: ISO 14593 Method: Directive

67/548/EEC Annex V, C.4.B.

1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Durée: 28 d - %: 70

12.3. Potentiel de bioaccumulation

1,2-benzisothiazolin-3-one - CAS: 2634-33-5

Bioaccumulation: Pas bioaccumulable

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun perturbateur endocrinien present en concentration $\geq 0.1\%$

12.7. Autres effets néfastes

Aucun

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR-Numéro ONU: 1950
IATA-Numéro ONU: 1950
IMDG-Numéro ONU: 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: AEROSOLS, inflammable
IATA-Nom technique: Aerosols, inflammable
IMDG-Nom technique: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 2
ADR-Etiquette: 2.1
IATA-Classe: 2.1
IMDG-Classe: 2.1

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG-EMS: F-D,S-U

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): D
IATA-Avion de passagers: Y203
IATA-Avion CARGO: Y203
IMDG-Nom technique: AEROSOLS

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 2020/878

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)

Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 55

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

le produit appartient à la catégorie: P3a

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Met. Corr. 1	2.16/1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Flam. Gas 1A	2.2/1A	Gaz inflammable, Catégorie 1A
Aerosols 1	2.3/1	Aérosol, Catégorie 1
Press. Gas	2.5	Gaz sous pression
Acute Tox. 2	3.1/2/Inhal	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Sens. 1	3.4.2/1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1,1A,1B	3.4.2/1-1A-1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1,1A,1B
Skin Sens. 1A	3.4.2/1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



Carc. 2	3.6/2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	4.1/C3	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Aerosols 1, H222, H229	D'après les données d'essais
Skin Corr. 1A, H314	D'après les données d'essais (pH)
Eye Dam. 1, H318	D'après les données d'essais (pH)

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

Fiche de Données de Sécurité

EGR VALVE CLEANER



STEL: Limite d'exposition à court terme.
STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV: Valeur de seuil limite.
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.